



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

clôture du grand débat national

Question au Gouvernement n° 1771

Texte de la question

CLÔTURE DU GRAND DÉBAT NATIONAL

M. le président. La parole est à M. François Jolivet.

M. François Jolivet. Monsieur le ministre chargé des collectivités territoriales, 2 millions ! 2 millions, c'est le nombre de contributions citoyennes postées depuis le 15 janvier dernier sur la plateforme du grand débat national. Au terme de près de 12 000 réunions tenues en France, qui peut dire que cette initiative n'est pas un succès ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Les habitants de tous les territoires se sont mobilisés pour faire de ce rendez-vous démocratique inédit une véritable réussite. Cet élan républicain, on le doit surtout à l'engagement constant des élus locaux, notamment des maires.

Cahiers de doléances en mairie, en permanence parlementaire, réunions publiques, plateforme numérique, tous les outils, tous les moyens ont été déployés dans nos territoires pour ouvrir cet exercice démocratique au plus grand nombre de Français.

M. Éric Ciotti. Il est certain que les policiers avaient moins de moyens !

M. François Jolivet. Je souhaite souligner en particulier l'initiative « mairie ouverte », portée par l'association des maires ruraux de France et son président Vanik Berberian, que je salue et dont j'ai été le collègue durant vingt-quatre ans en qualité de maire de Saint-Maur, dans l'Indre.

Cette réponse territoriale et courageuse à la crise politique qui couve depuis plusieurs décennies nous rappelle une évidence : le climat de confiance doit être ressenti au plus près des territoires.

M. Éric Straumann. La confiance est rompue !

M. François Jolivet. Aujourd'hui, il est nécessaire d'abaisser le centre de gravité de l'action publique pour le rapprocher des habitants. Ma conviction est renforcée par les nombreuses doléances que nous avons collectées et qui disent quelque chose de très simple et de très profond : le citoyen ne comprend plus qui organise son quotidien et qui en est responsable.

M. Éric Straumann. À qui la faute ?

M. François Jolivet. Le citoyen ne sait plus à qui parler.

Le fil rouge de cette majorité restera le principe de réalité territoriale : de la Normandie à la Gironde en passant par l'Occitanie, la Saône-et-Loire, l'Aisne, la Guyane et, bien sûr, l'Indre.

M. Éric Straumann. Et l'Alsace !

M. François Jolivet. Monsieur le ministre, nos concitoyens s'interrogent maintenant de manière légitime sur les suites données à ce premier temps d'échange. Comment traduire concrètement la parole dans des actes ? Alors que certains soufflent sur les braises de la division, l'immense majorité des Français et tous les progressistes présents sur ces bancs choisiront la République ensemble. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé des collectivités territoriales.

M. Sébastien Lecornu, ministre chargé des collectivités territoriales. Votre question appelle trois réponses.

Tout d'abord, le premier bilan chiffré quasi définitif de ce grand débat national fait état de 1 932 881 contributions sur la plate-forme en ligne pour 475 439 contributeurs en direct. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)* 10 452 réunions d'initiative locale ont été organisées partout en France, en métropole comme en outre-mer.

M. Sébastien Jumel. Et combien de temps de parole pour le Président de la République ?

M. Sébastien Lecornu, ministre . 80 % des comptes rendus de ces réunions d'initiative locale nous sont remontés et, la semaine dernière, quatre conférences nationales thématiques réunissant l'ensemble des corps intermédiaires se sont également tenues.

M. Éric Straumann. Qu'allez-vous en faire ?

M. Sébastien Lecornu, ministre . Le deuxième aspect de votre question concerne le rôle des élus locaux dans le grand débat national. Certains nous avaient prédit, peut-être un peu trop rapidement, que ces élus ne se mêleraient pas du grand débat. Il n'en est rien, puisque 16 000 cahiers citoyens ont été installés dans 16 000 mairies de France *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM)*, ce qui montre l'implication des maires, quelle que soit leur appartenance politique. D'ailleurs, 60 % des réunions d'initiative locale ont été organisées par des élus locaux.

Le troisième point porte sur le calendrier et la méthode. Le débat n'est pas encore terminé, puisque des conférences régionales citoyennes se tiendront encore, non seulement en métropole mais aussi et surtout outre-mer, le week-end prochain, mais l'analyse des données a débuté, notamment par la commande du Gouvernement au consortium Roland Berger et à OpinionWay. Sachez que ces données sont complètement disponibles, en toute transparence, pour toutes les formations politiques, tous les syndicats et tous les corps intermédiaires.

D'ailleurs, sur la proposition d'une de vos collègues, Mme Forteza, M. le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand lancera le week-end prochain un Hackathon qui permettra de les traiter en toute transparence. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

C'est cela aussi, l'esprit du grand débat national. Les garants rendront leur rapport à la mi-avril. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. François Jolivet](#)

Circonscription : Indre (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1771

Rubrique : État

Ministère interrogé : Collectivités territoriales

Ministère attributaire : Collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 mars 2019](#)